

Velocity 2009 : la Cub signe une charte européenne de promotion du vélo

Clément Rossignol, vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux en charge des déplacements doux et des mobilités alternatives, a signé aujourd'hui, dans l'enceinte du Parlement européen, une charte « manifeste » pro deux roues.

Intitulé « Charte de Bruxelles », ce document a été paraphé au moment de la clôture de la Conférence Internationale Velocity 2009, qui réunissait l'Europe des villes engagées dans une politique cyclable ambitieuse. Il en appelle au volontarisme de l'Union Européenne et à un objectif de 15 % de part modale pour les déplacements cyclables, à l'échelle européenne, d'ici 2020. Les signataires réclament en outre la création d'un poste « Mr Vélo » au sein de l'administration de la Commission Européenne et des incitations financières ciblées sur la promotion du vélo vers le travail et l'école. Ils fixent enfin un objectif de réduction de 50 % des accidents mortels des cyclistes, d'ici 2020.

Cette initiative fait écho au travail de fonds mis en œuvre par la Communauté urbaine sur son territoire : intégration des aménagements cyclables dans de multiples projets de voirie (600 km de réseau à ce jour), accompagnement des plans de déplacement d'entreprises, partenariat avec Velocity, expérimentation des tourne à droite deux roues, projet de boucle verte...